



25 Avenue des Frères Lumière
69008 Lyon
Tél. : 0472780570
accueil@mjcmonplaisir.net

Une MJC...deux lieux !

27-29 Rue Garon Duret
69008 Lyon.
Tél. : 0437537024
espacedes4vents@mjcmonplaisir.net



RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES 7, 8 et 9 FÉVRIER 2024

RÉSOLUTION N°1

L'Assemblée générale ordinaire, dûment convoquée, approuve le Rapport Moral et d'Orientation.

RÉSOLUTION N°2

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du Conseil d'Administration, du budget prévisionnel et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôt au 31 août 2023 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice qui se soldent par un déficit de 139 075,96 €uros.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

RÉSOLUTION N°3

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un résultat déficitaire de 139 075,96 €, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de l'affecter de la manière suivante :

- Affecte le solde de ce déficit en report à nouveau

RÉSOLUTION N°4

Désignation des Commissaires aux Comptes :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté l'expiration du mandat D. Bobillon EI, commissaire aux comptes titulaire, décide de désigner 2S Audit pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2029.

RÉSOLUTION N°5

Approbation du règlement intérieur complémentaire aux statuts :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance de la proposition de règlement intérieur désigné comme étant complémentaire aux statuts, approuve ce dernier pour mise en application immédiate.

RÉSOLUTION N°6

L'Assemblée Générale donne pouvoir aux membres du Bureau et à la Direction pour effectuer les formalités administratives et juridiques relatives aux décisions prises par l'Assemblée Générale.

RÉSOLUTION N°7

L'Assemblée Générale fixe le montant de la cotisation annuelle à 14,50€ et à 6,5€ pour la 3ème personne de la famille. Elle est gratuite pour les personnes venant d'une autre MJC du réseau.

RÉSOLUTION N°8

Élection des membres du Conseil d'Administration – Présentée le 6/02/24

Siège social : 25, avenue des Frères Lumière 69008 LYON –métro " Sans Souci" – Tél : 04 72 78 05 70

www.mjcmonplaisir.net - accueil@mjcmonplaisir.net

Association loi 1901, affiliée au réseau des MJC R2AS et à la CMJCF

N° Siret 779 926 427 000 13 – Formation Continue 82 69 01991 69 – Code APE 9499Z

Déclaration en préfecture W69159401 - Agrément jeunesse et Sports J69070140 - Licence d'entrepreneur de spectacles 1-138728 et 3-138729

